BAJOmag'

Le magazine de tous les Bagnoletais

Numéro 61 - juin 2021

NUMÉRO SPÉCIAL

MAIRIE DE BAGNOLET

GRAND ANGLE
UN COLLÈGE À RECONSTRUIRE
Page 6

GRAND ANGLE
LA VOTATION CITOYENNE C'EST QUOI ?
Page 8

TRIBUNES
EXPRESSION CITOYENNE ET POLITIQUE
Page 20

DOSSIER PAGES 6 À 23

Collège Travail-Langevin : l'heure du choix

SÉJOURS 6-17 ANS

VACANCES

ÉTÉ 2021

INSCRIPTIONS JUSQU'AU 30 JUIN

FAITES VOTRE CHOIX PARMI LES 8 SÉJOURS PROPOSÉS : CAMPAGNE - MER - MONTAGNE - CIRCUIT

6-12 ANS
CREYSSE
> DORDOGNE
(NOUVELLE-AQUITAINE)

10-15 ANS
BRESSUIRE
> CHARENTE-MARITIME
(NOUVELLE-AQUITAINE)

6-12 ANS
SAINT-GEORGES-D'OLÉRON
> CHARENTE-MARITIME
(NOUVELLE-AQUITAINE)

6-12 ANS
VIEUX-BOUCAU-LES-BAINS
> LANDES
(NOUVELLE-AQUITAINE)

13-17 ANS
LA LONDE-LES-MAURES
> VAR
(PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR)

6-12 ANS
SAINT-MICHEL-DE-CHAILLOL
> HAUTES-ALPES
(PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR)

13-17 ANS
LAC DE SERRE-PONÇON
> ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE
(PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR)

6-12 ANS
CIRCUIT ITINÉRANT
> FRANCE

MAIRIE DE BAGNOLET

PLUS D'INFOS VILLE-BAGNOLET.FR

Direction de la Communication - 05/2021 - © G. IXON

Édito

Chères Bagnoletaises, Chers Bagnoletais,

Chacun.e connaît l'importance que revêt pour un territoire les écoles, collèges et lycées qui y sont implantés. Chacun.e peut quotidiennement mesurer combien il s'agit là de services publics indispensables à la vitalité, à la structuration et à l'attractivité d'un territoire. Plus encore, ils sont les lieux par excellence de formation et d'émancipation des citoyens de demain.

À Bagnolet, vous le savez, deux collèges publics accueillent les jeunes collégiens : le collège Georges-Politzer dans le quartier des Coutures et le collège Travail-Langevin dans le quartier Centre-ville.

Inaugurés il y a bientôt 90 ans, les actuels locaux du collège Travail-Langevin doivent être reconstruits dans les toutes prochaines années. Les conditions d'accueil des collégiens, des équipes pédagogiques et éducatives du collège, et plus largement de l'ensemble de la communauté éducative, ne sont pas satisfaisantes.

Les phases successives de travaux entrepris par le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis permettent au coup par coup de juguler la dégradation de la situation, mais ne sauraient constituer un investissement suffisant sur le long terme. C'est la raison pour laquelle le Conseil départemental s'est engagé à porter un projet de reconstruction du collège.

Un long travail de concertation avec les habitant.e.s des quartiers concernés a débouché, après une première proposition au Parc des sports de la Briqueterie, sur la proposition d'une reconstruction du collège sur le site de l'actuel stade des Rigondes.

Aujourd'hui, fidèles à la tradition de coconstruction de la décision publique solidement ancrée à Bagnolet et en cohérence avec l'engagement qui fut le nôtre au cours de la campagne électorale des dernières municipales, nous avons choisi de faire de la question du choix du site de la reconstruction du collège l'opportunité d'un large débat public suivi d'une votation citoyenne dans la ville.

Tel est le sens de ce numéro spécial du *BajoMag* que vous tenez entre vos mains. La consultation que nous organiserons le 3 juillet prochain et dont vous trouverez dans les pages à suivre les modalités pratiques d'organisation permettra de trancher le choix du lieu de la reconstruction du futur collège Travail-Langevin.

J'appelle chacune et chacun d'entre vous, Bagnoletaises et Bagnoletais âgés de plus de 16 ans, à participer largement à la consultation que nous vous proposons. Votre engagement est déterminant pour notre ville et pour ses jeunes collégiens de demain.

Là aussi, comme je m'y suis engagé, je ne prendrai pas parti pour un site ou un autre. La municipalité ne portera pas un projet plus que l'autre. Elle s'engage solennellement à défendre le choix qui sortira majoritaire des urnes le 3 juillet prochain.

Je compte sur votre mobilisation,

Fidèlement,

Tony Di Martino
Maire de Bagnolet

Sommaire

04 | **L'instant Bajo**

06 | **Grand angle**
- Un collège à reconstruire
- La consultation en 10 questions

10 | **Dossier**
- Stade des Rigondes
- Comparatif des deux sites
- Parc des sports de la Briqueterie

20 | **Tribunes**
- Expression citoyenne
- Expression des groupes politiques

24 | **À vos agendas**

27 | **Infos pratiques**

L'INSTANT BAJO

CONCOURS D'ÉLOQUENCE. Karima, Ahmed, Romain et Yohan ont relevé le défi du concours organisé par l'Association de Jeunes pour le Développement à Bagnolet (AJDB).

DÉCONFINEMENT. Le Bal perdu, des instants retrouvés comme dans toutes les terrasses bagnoletaises.

COVID-19. Tests salivaires préventifs dans les écoles.

COMMÉMORATION du 76e anniversaire de la Victoire du 8 Mai 45.

PROPRETÉ. Les services Propreté et Espaces verts s'associent sur l'opération Coup de balai, avenue de la Dhuys.

BANLIEUES BLEUES. Naissam Jalal, flûtiste, s'est rendue dans les écoles de la ville pour des ateliers musique.

ADÉLAÏDE-LAHAYE. Marquage au sol pour les nouveaux aménagements de la rue.

OPÉRATION COUP DE BALAI. Enlèvement des détritus et dépôts sauvages.

LE CLIN D'ŒIL DE LILY

Voir la vie qui recommence, ça nous avait manqué !
©Lily - créatrice bagnoletaise.

LE SUJET DU MOIS

Le retour à la vie normale : c'est maintenant !
Si tout se passe bien, le couvre-feu sera définitivement levé le mercredi 30 juin, après plus de huit mois de restrictions. Tous les déplacements, en journée ou en soirée, seront donc autorisés. Voilà qui permet d'envisager plus sereinement les vacances d'été. Parallèlement, il est prévu la levée des limites de jauge dans les établissements recevant du public et la possibilité d'accéder à « tout événement » rassemblant plus de 1 000 personnes grâce au Pass sanitaire. Seules les discothèques, déjà fermées depuis plus d'un an, resteront portes closes… C'est un peu de la vie d'avant qui reprend. La vie d'avant le début de la crise sanitaire. Depuis le mercredi 19 mai, deuxième étape du déconfinement, de nombreux établissements ont pu rouvrir, même en jauge réduite. Dans les rues, sur les places, les terrasses de cafés et de restaurants ont accueilli leurs premiers clients depuis plus de 6 mois. 203 jours de fermeture, exactement ! Le retour à la vie normale après l'épidémie du Covid-19, celui que tout le monde attend, c'est maintenant ! Les citoyens veulent profiter de ces nouveaux instants, de ce retour à un peu de la vie d'avant. Le 9 juin, les terrasses pourront être ouvertes entièrement et les salles en demi-jauge. Le 30 juin, si tout va bien, la cloche sonnera la fin des restrictions sanitaires. Tout le monde espère que le calendrier pourra être tenu et que la situation sanitaire ne se dégradera pas d'ici-là. Ils ne veulent pas avoir à se priver une nouvelle fois de ces petits plaisirs. L'impact de la vaccination devrait contribuer à formaliser ce long retour à la normale. Une nouvelle étape de réouverture est donc prévue mercredi 9 juin, avec un couvre-feu qui passera de 21 heures à 23 heures. Les cafés et restaurants pourront à nouveau accueillir des clients en salle, toujours avec des tables de 6 personnes maximum. Le télétravail sera « assoupli ». Les salles de sport pourront à nouveau ouvrir leurs portes, fermées depuis l'automne dernier. Des mesures qui pourront toujours être adaptées en fonction de « la situation sanitaire locale ». Dans le même temps, le Pass sanitaire fera son apparition. Il permettra de montrer qu'on est vacciné ou testé négatif et permettra d'assister à des grands événements (jusqu'à 5 000 personnes) dans des lieux culturels, des stades, des salons et foires exposition. Enfin, les touristes étrangers pourront revenir sur le sol français avec ce fameux pass sanitaire. Voir la ville se réveiller, la vie qui recommence, les gens qui vaquent à leurs occupations, ça nous avait manqué !

NOUS ÉCRIRE

Si vous aussi vous avez des questions, n'hésitez pas à nous écrire par email :
redaction@ville-bagnolet.fr
ou par courrier à :
Hôtel de Ville - Direction de la Communication
Place Salvador-Allende - 93170 Bagnolet

Le projet et ses enjeux

Un collège à reconstruire

Le collège Travail-Langevin, ancienne école primaire en brique rouge inaugurée en grande pompe dans les années 1930, a perdu de sa superbe. Il est aujourd'hui à bout de souffle. Le bâtiment vétuste cumule d'importants dysfonctionnements. Il n'offre pas les conditions ni les capacités d'accueil suffisantes. Il est grand temps de lancer sa reconstruction envisagée déjà depuis plusieurs années.

Le projet de reconstruction du collège, situé au 174, rue Sadi-Carnot en Réseau d'éducation prioritaire (REP), n'est pas nouveau. Le collège vétuste cumule un grand nombre de problèmes techniques et fonctionnels majeurs qui rendent notamment les locaux inconfortables en été comme en hiver et nécessitent des travaux de sécurisation et de rénovation.
Depuis plusieurs années, l'état du collège Travail-Langevin soulève de nombreuses inquiétudes de la part des enseignants et parents d'élèves relayées par la municipalité auprès du Conseil départemental, compétent dans ce domaine. Rappelons que le Département a la charge des collèges et à ce titre, assure leur construction, reconstruction, extension, les grosses réparations, leur équipement et fonctionnement.
D'importants investissements pour tenter d'endiguer son état de délabrement et sécuriser le site ont été réalisés entre 2018 et 2020. L'ardoise des travaux effectués (chauffage, installations électriques, éclairage, maçonnerie, peinture…) qui se chiffre à plus de 416 300 euros ne couvre par ailleurs que les réparations d'urgence.

L'état du collège reste toujours préoccupant et la situation actuelle ne peut pas durer. Dès lors le choix de reconstruction du collège Travail-Langevin a été décidé et acté dans le cadre du Plan Ambition Collèges 2015-2020 et son financement (25 millions d'euros) inscrit dans la Programmation pluriannuelle des investissements (PPI) du Département.

Le temps de la concertation

Un travail d'identification des sites du nouveau collège – et en premier lieu sur le terrain du Parc des sports de la Briqueterie à 300 mètres du collège actuel – a été mené par la Ville conjointement avec le Conseil départemental. Ce travail a également conduit à poser un diagnostic démographique qui confirme la pertinence du maintien du futur collège dans le quartier du Plateau, en grande proximité avec Les Lilas et Romainville, pour en faire un collège pouvant accueillir 700 élèves, au lieu de 550 aujourd'hui.
Les premières réunions de concertation publique ont démarré dès 2016 au sein du Conseil de quartier, et dans le même temps des discussions avec la Direction du collège et avec les parents d'élèves du groupe scolaire Jean-Jaurès à proximité ont également eu lieu. L'implantation du nouveau collège sur le site du Parc des sports de la Briqueterie ne faisant pas consensus, notamment du point de vue des riverains, la Ville a proposé, début 2018, d'étendre la réflexion à un autre site : le stade des Rigondes. Entre temps, les services du Conseil départemental ont poursuivi, de leur côté, leur travail de programmation et de préarchitecture. Durant l'été 2019, une partie de la communauté éducative de l'actuel collège a fait part d'un désaccord sur la localisation envisagée pour le futur collège. Un désaccord réaffirmé lors de la réunion publique d'octobre 2019. Un groupe de travail a donc été mis en place afin d'approfondir et faire avancer le débat avec tout le monde autour de la table : représentants des écoles élémentaires relevant de l'actuelle sectorisation du collège, des représentants des différentes composantes politiques du Conseil municipal, des représentants des parents, enseignants et personnels de l'actuel collège et des membres du Conseil de quartier. •••

Les sites non retenus

Certaines hypothèses ont dû être écartées pour des raisons de faisabilité technique et financière, parmi lesquelles :

un collège sur site
- la configuration exigue ne permet pas de reconstruire un collège à 100 % accessible PMR (Personne à mobilité réduite) ni d'envisager une extension à 700 élèves ni créer de nouveaux espaces sportifs,
- la nécessaire construction d'un collège provisoire pendant les travaux n'a pas trouvé de solution viable et le surcoût d'une telle opération n'est pas prévu dans l'enveloppe budgétaire du Département,
- la reconstruction sur site ne permet pas de résoudre les problèmes de sécurité et de surveillance liées aux cours à double niveau,
- le sous-sol du site n'a pas fait l'objet d'études approfondies, avec une probabilité de travaux de surélévation à la clef qui seraient trop coûteux,

deux « petits » collèges de petite taille
- la construction de deux collèges constituerait un dépassement de l'enveloppe budgétaire du Département,
- le niveau de qualité des plateaux sportifs ne pourrait être équivalent à celui d'un collège de 700 élèves,
- le dédoublement des collèges devrait être soumis à un accord préalable de l'Éducation nationale,
- par définition, il faudrait trouver deux sites.

UN PEU D'HISTOIRE

Le collège Travail-Langevin n'a pas toujours été un collège. C'est une ancienne école primaire construite dans les années 1930 pour faire face à l'afflux des différentes vagues d'immigration, rebaptisée groupe scolaire Travail, puis rénovée dans les années 1990.

Les élèves s'entassent dans des baraquements en bois… Il faut des locaux pour accueillir les enfants du Plateau et notamment de la cité-jardin des Grands-Champs (au Nord-Est du quartier).
L'école maternelle du groupe scolaire qui comprend 3 classes, rue Girardot, ouvre le 20 avril 1931 et l'école de filles et celle des garçons, rue Sadi-Carnot, à la Rentrée 1931.
27 septembre 1931. Le groupe scolaire Travail implanté à l'angle des rues Sadi-Carnot et Girardot est inauguré. Il est ainsi dénommé en hommage au « labeur des hommes » symbolisé par deux bas-reliefs représentant une moissonneuse et sa faucille et de l'autre un ouvrier avec son marteau de part et d'autre de l'inscription du nom de l'établissement. Il est divisé en plusieurs sections – école maternelle, école de filles et école de garçons – chacune comportant des bâtiments spécifiques, avec des ateliers pour les garçons ou encore un gymnase qui sert aussi de salle de cinéma chez les filles. La mixité n'est pas encore au programme ! Son gymnase est ouvert en dehors des horaires scolaires à tous.
Dès 1932, des cours d'adultes y sont organisés le soir pour apprendre un nouveau métier et préparer le certificat d'étude.
1950-1960 : des classes supplémentaires sont créées pour accueillir des élèves toujours plus nombreux.
1957-1970 : un collège de filles et un collège de garçons, tous deux d'enseignement général, ouvrent dans l'enceinte du groupe Travail en 1957 et fusionnent en 1970 pour donner naissance au collège Travail-Langevin.
Années 1990 : d'importants travaux de rénovation puis d'extension ont lieu pour remettre aux normes différentes parties du groupe scolaire avec l'ajout de structures en métal et en verre créant un grand hall éclairé par une verrière et avec la recomposition de l'entrée du collège et la construction de structures supplémentaires en aluminium notamment une pyramide qui abrite l'administration en 1991.
2012 : une exposition est organisée par les élèves à l'occasion des 80 ans de l'établissement.
Le 27 septembre prochain : le collège soufflera ses 90 bougies.

...

Le temps de la décision

Démarrées en janvier 2020 les discussions ont dû être mises en pause jusqu'en juin, en raison de la crise sanitaire puis des élections municipales, pour reprendre ensuite. Au fil des réunions, plusieurs hypothèses de localisation du futur collège ont été écartées pour ne retenir que deux sites où la reconstruction du collège est techniquement possible et conformes au cahier des charges du Conseil départemental. Les Bagnoletais seront ainsi appelés – le 3 juillet prochain – à se prononcer concernant l'un de ces deux sites. Comme la majorité municipale s'y était engagée.

Réunion publique, octobre 2019.

Le collège demain

Le cahier des charges du Département – incluant un budget prévisionnel de 25 millions d'euros – prévoit un nouveau collège accueillant jusqu'à 700 élèves dont 400 demi-pensionnaires. La reconstruction du collège s'intégrera dans une démarche HQE (Haute qualité environnementale) afin d'en faire un projet exemplaire, ayant un impact limité sur son environnement, en adéquation avec la politique de développement durable du Département et de la Ville. Ainsi une attention particulière sera portée aux modes de déplacement doux et les moins polluants afin d'assurer la proximité et la sécurité des accès aux transports en commun (bus, ramassage scolaire).
De même la préservation et l'amélioration de la qualité paysagère du site retenu seront centrales afin notamment de conserver les arbres remarquables et de créer un pôle nature pour développer des projets pédagogiques autour des espaces verts et de la biodiversité. Les questions environnementales seront approfondies dans le détail lors de la phase de programmation en fonction du site retenu.
Le projet de reconstruction respectera également les normes PMR (Personne à mobilité réduite) en vigueur.
Concrètement près de 10000 m² de surface seront nécessaires pour le projet de reconstruction : 7500 m² pour le collège lui-même, dont 1750 m² de cour de récréation et un jardin pédagogique, 350 m² de préau et 1000 m² de plateau sportif, plus 4 logements de fonction ; auxquels s'ajouteront 2500 m² pour le parking pour les voitures et les deux roues.
Le nouveau collège Travail-Langevin devrait voir le jour à l'horizon 2025-2026.

Votation citoyenne

La consultation en 10 questions

Modalités de vote, composition du corps électoral, emplacement des bureaux de vote, mesures sanitaires en vigueur… les réponses à toutes vos questions ou presque.

Une votation citoyenne c'est quoi ?

Les électeurs seront consultés dans le cadre d'une votation citoyenne comme celle organisée le 30 juin 2019 pour la gestion publique de l'eau. Concrètement ce mode de consultation permet aux habitants de décider par leur vote de la mise en œuvre d'un projet concernant une affaire locale.
Celle-ci s'effectuera hors cadre référendaire, un dispositif plus souple juridiquement et davantage adapté à la spécificité du vote concernant le choix du site de reconstruction du collège Travail-Langevin, à la fois par rapport à la question posée et au corps électoral qui est étendu. La votation présente les mêmes principes généraux et garanties – secret du vote, respect des procédures (dépouillement…) – que pour une élection prévue par le Code électoral.

Qui peut voter ?

La votation est ouverte aux résident.e.s bagnoletais.es âgés de 16 ans et plus, qu'ils soient inscrits ou non sur les listes électorales.

Quelle sera la question posée ?

«Où préférez-vous que le futur collège Travail-Langevin soit reconstruit?»
- … au stade des Rigondes
- … au parc des sports de la Briquetterie

Quand aura lieu la votation ?

La votation aura lieu le **samedi 3 juillet** de 9h à 18h sans interruption.

Où doit-on se rendre pour voter ?

Les électeurs devront se rendre dans le bureau de vote de leur quartier, tel qu'indiqué sur leur carte d'électeur.

Quels sont les justificatifs à fournir ?

Pour pouvoir glisser son bulletin dans l'urne il suffit de présenter une pièce d'identité (CNI, passeport) et un justificatif de domicile de l'année 2021.

Peut-on voter par procuration ?

En cas d'indisponibilité le jour du vote, vous pouvez donner procuration à un autre électeur (appelé mandataire) dès lors que ce dernier justifie de toutes les conditions requises, c'est-à-dire être résidant bagnoletais, être âgé de plus de 16 ans et être inscrit ou non-inscrit sur les listes électorales.
Pas besoin de remplir un formulaire, le jour du scrutin le mandataire pourra, dans son bureau de vote habituel, voter à sa place en présentant simplement une copie de la pièce d'identité et du justificatif de domicile de l'année 2021 du mandant.

Peut-on voter par correspondance ?

Non malheureusement le vote par correspondance ne sera pas possible.

Combien coûte la votation ?

L'organisation de la votation est supportée intégralement par la Ville. Elle est estimée à environ 3000 euros liés aux heures supplémentaires effectuées par les agents communaux volontaires présents le jour du vote pour l'installation et la tenue des bureaux de vote.

Des mesures anti-Covid sont-elles mises en place ?

La votation suit le même protocole sanitaire que pour les élections départementales et régionales des 20 et 27 juin, avec la mise en place d'une jauge par bureau de vote (limitée à trois électeurs), la mise à disposition de gel hydroalcoolique, de lingettes désinfectantes… Le port du masque est obligatoire comme le respect des autres gestes barrières. Les personnes chargées de l'installation et de la tenue des bureaux de vote, et celles qui assureront la gestion du dépouillement seront prioritairement choisies parmi celles vaccinées ou qui disposent d'un test négatif de moins de 48 heures.

Et après ?

La proclamation des résultats aura lieu le samedi 3 juillet en début de soirée. Après dépouillement dans chaque bureau, les résultats seront centralisés puis affichés devant l'entrée de l'Hôtel de ville et publiés sur le site web de la Ville. Le Conseil municipal suivant la votation adoptera une délibération cédant au Conseil départemental le site ayant obtenu la majorité des voix lors de la votation citoyenne.

Les quartiers où voter

Le principe : un point de vote par quartier en fonction du lieu de résidence.

LA DHUYS

ÉCOLE FRÉDÉRIC-ET-IRÈNE-JOLIOT-CURIE PRIMAIRE : 78, AVENUE DE LA DHUYS

Les électeurs résidents dans le quartier sont appelés à voter dans ce bureau de vote, qui regroupe les bureaux 10, 12 et 16*. Sont également concernés, les résidents des côtés pairs et impairs de la rue François-Mitterrand.

CENTRE-VILLE

HÔTEL DE VILLE - PLACE SALVADOR-ALLENDE

Les électeurs résidents dans le quartier sont appelés à voter dans ce bureau de vote, qui regroupe les bureaux 1 et 17*. Sont également concernés, les résidents des côtés pairs et impairs de l'avenue des Camélias et des rues Jean-Jaurès et Fossillons.

CENTRE-SUD

ÉCOLE PAUL-LANGEVIN MATERNELLE : 68, RUE ROBESPIERRE

Les électeurs résidents dans le quartier sont appelés à voter dans ce bureau de vote, qui regroupe les bureaux 2, 3 et 18*.

LE PLATEAU

ÉCOLE JEAN-JAURÈS PRIMAIRE : 91, RUE LOUISE-MICHEL

Les électeurs résidents dans le quartier sont appelés à voter dans ce bureau de vote, qui regroupe les bureaux 13, 14 et 15*. Sont également concernés, les résidents des côtés pairs et impairs de la rue Girardot.

LES MALASSIS

ÉCOLE HENRI-WALLON PRIMAIRE : 48, RUE PIERRE-ET-MARIE-CURIE

Les électeurs résidents dans le quartier sont appelés à voter dans ce bureau de vote, qui regroupe les bureaux 8, 9 et 11*. Sont également concernés, les résidents des côtés pairs et impairs de la rue Pierre-et-Marie-Curie.

LA NOUE

ÉCOLE PAUL-VAILLANT-COUTURIER PRIMAIRE : 64, RUE LÉNINE

Les électeurs résidents dans le quartier sont appelés à voter dans ce bureau de vote, qui regroupe les bureaux 6 et 7*. Sont également concernés, les résidents des côtés pairs et impairs de la rue Charles-Delescluze.

LES COUTURES

ÉCOLE JULES-FERRY MATERNELLE : 36, RUE PAUL-BERT

Les électeurs résidents dans le quartier sont appelés à voter dans ce bureau de vote, qui regroupe les bureaux 4 et 5*. Sont également concernés, les résidents des côtés pairs et impairs de l'avenue de la République et de la rue de la Fraternité.

*Indication mentionnée sur la carte d'électeur.

STADE DES RIGONDES

Où se trouve le terrain ? Quelle est l'histoire du site ? Où le collège sera-t-il implanté ? Comment les élèves pourront-ils s'y rendre ? Quels sont les équipements à proximité ? À quoi ressemblera le collège ? Que deviendra le stade ?

Les réponses essentielles pour vous aider à faire votre choix et voter en connaissance de cause pour ce site ou pour l'autre.

STADE DES RIGONDES

Où se trouve le terrain ?

Le stade des Rigondes se situe au nord-est de la ville, dans le quartier du Plateau. La rue des Rigondes marque la limite avec Montreuil et Romainville, à quelques centaines de mètres de l'autoroute A3. Bordé à l'ouest par le cimetière Raspail, le stade occupe actuellement une surface de 29 677 m². À cet endroit la qualité de l'air est moyenne, équivalente à celle du collège Travail actuel (relevé Airparif du 29 mars 2021).

Où le collège sera-t-il implanté ?

Le futur collège prendra place le long de la rue des Rigondes et s'étendra jusqu'à la rue d'Alembert, soit de l'entrée actuelle du stade jusqu'aux terrains de tennis (supprimés dans le projet). L'emprise sera de 7 500 m², et même 10 000 m² au total en incluant le parking paysager qui sera situé à gauche du parvis.

Comment les élèves pourront-ils s'y rendre ?

Le collège sera accessible à pied en moins de 20 minutes du secteur scolaire Langevin. Le relief est peu marqué, donc favorable aux déplacements doux. Un réaménagement de la rue des Rigondes est toutefois nécessaire : sécurisation des accès piétons, création d'une piste cyclable (pour les vélos, trottinettes…), correction des problématiques ponctuelles de sécurité (traversées, visibilité…).
Le site est desservi par le nouveau trajet de la ligne de bus 76, ou par le 318. Le métro Mairie des Lilas se trouve à 15 minutes à pied et en 2022, la ligne 11 ne sera plus qu'à 7 minutes (station Serge-Gainsbourg). Il faudra également 7 minutes de marche pour atteindre le tramway (T1). Un parking mutualisé entre le collège et le stade, situé à la limite de l'avenue Raspail, offrira 44 places de stationnement. (SOURCE : GOOGLE MAPS ET MAPPY).

Quels sont les équipements à proximité ?

La piscine des Malassis se trouve à 900 mètres, soit 12 minutes de trajet à pied et 4 minutes à vélo, celle de Romainville est accessible en moins de 10 minutes, le gymnase Cifarielo-Fanara à 7 minutes. La médiathèque de Romainville (13 minutes à pied, 4 à vélo) est un peu plus proche que celle de Bagnolet (21 minutes à pied, 8 à vélo). Le centre-ville (mairie) se trouve à 1,5 km. Pour se rendre au Cin'Hoche, il faut compter 8 minutes à vélo et 21 minutes à pied. (SOURCE : GOOGLE MAPS ET MAPPY).

À quoi ressemblera le collège ?

Le bâtiment comportera un rez-de-chaussée et un premier étage plein (R+1). Les niveaux supérieurs (R+2 et R+3) seront en attique, c'est-à-dire qu'ils apparaîtront en retrait et ne couvriront pas toute la surface, allégeant la silhouette du bâtiment et permettant une meilleure insertion dans le bâti environnant. Ainsi, le dernier étage ne comportera que les logements de fonction, bordés de toits-terrasses. L'ensemble sera entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR). Les utilisateurs entreront sur le site par un parvis extérieur commun, qui desservira le stade par la gauche et le collège par la droite.
Au rez-de-chaussée se trouveront un accueil, les bureaux de la direction et de la vie scolaire, un espace médico-social, le pôle restauration (salles à manger et office) ainsi que des locaux techniques.
Les espaces d'enseignement seront répartis sur le premier et le deuxième étages : 19 salles courantes (55 m²), des salles de sciences, technologie ou art (80 m²), mais aussi des salles de préparation et des réserves. En tout, 1 865 m² seront dédiés à l'apprentissage.
Au premier étage, les collégiens disposeront également d'un Centre de connaissances et de culture (CCC, c'est le nouveau nom du CDI qu'ont connu leurs parents !). La cour occupera 1 784 m² et le préau 350 m². En tout, plus de 2 000 m² seront consacrés aux espaces sportifs extérieurs : un plateau sportif couvert de 1 056 m² (à la place des terrains de tennis actuels), une piste de course, des aires de saut. Au premier étage, la salle multisports sera équipée d'un mur d'escalade.

ÉQUIPEMENTS ACTUELS

2 terrains de foot de **6 000** m² chacun
3 terrains de tennis de **1 728** m²
6 couloirs de tir à l'arc de **1 682** m²
1 boulodrome de **400** m²
Tribune de **276** places dont **8** PMR
Vestiaires de foot - Mutualisation du parking
Espaces verts hors pratique sportive **3 439** m²

BESOINS (Étude de faisabilité / ISC- Xavier Lauzeral - 2016)

Salle de gym fitness
Salle de musculation - Mur d'escalade
Obtenir l'homologation pour un des **2** terrains de foot

Que deviendra le stade ?

Les terrains de football actuels seront conservés, tout comme le boulodrome et les tribunes. Les terrains de tennis seront supprimés, les couloirs de tir à l'arc réduits. Le projet prévoit la mutualisation (entre le collège et la ville) des vestiaires de foot, des annexes et du parking : en augmentant la capacité d'exploitation, cet usage partagé rehaussera l'équipement au niveau 3 du classement FFF (organisation de matches du championnat national et du championnat de France amateur). D'autres espaces partagés seront ouverts aux associations et utilisateurs de la ville, hors temps scolaire : un terrain multisports couvert de 1 000 m², une salle polyvalente de 120 m² (qui pourra servir de studio de danse ou de salle de spectacle), la salle d'exposition (60 m²) et des locaux annexes (338 m²).

Les emplacements des terrains de football seront conservés et les revêtements rénovés.

UN PEU D'HISTOIRE

Les archives municipales ont gardé peu de traces de la construction du stade des Rigondes, en 1948. Le premier terrain de football apparaît nettement sur des photos aériennes datées de 1951 (visibles sur le portail IGN « Remonter le temps »). À l'époque, l'habitat autour du stade est déjà dense mais encore aéré, composé de maisonnettes, petits bâtiments et jardins. Dans le cimetière Raspail attenant, à peine la moitié de la surface est occupée. Peu à peu, les environs se densifient. Au début des années soixante, à l'ouest du stade, potagers et baraques laissent la place au chantier du grand ensemble des Rigondes et aux premiers travaux de construction de l'autoroute A3. Les terrains de tennis apparaissent en 1961. En 1966, une importante rénovation-extension est lancée, confiée à l'architecte Léopold Vitorge, connu pour sa contribution à la cité marine Port-La-Galère, près de Cannes.
Au fait, d'où vient le nom des Rigondes ? Mystère ! Impossible d'en retrouver l'origine dans les archives. Voilà une question qui devrait piquer la curiosité des historiens locaux et des amoureux du patrimoine bagnoletais…

Championnat de tir à l'arc en 1987.

Comparatif des deux sites

PARC DES SPORTS DE LA BRIQUETERIE

Vers la **mairie** (1,2 KM)
17 min n° 318 **11** min **6** min

Vers le **gymnase Maurice-Baquet** (625 M)
11 min **5** min

Vers le **gymnase Cifarielo-Fanara** (150 M)
2 min **1** min

Vers la **piscine Les Malassis** (700 M)
12 min **4** min

Vers la **médiathèque** (1 KM)
17 min **6** min

Vers le **cinéma Le Cin'Hoche** (1 KM)
17 min **5** min

Vers la **théâtre des Malassis** (500 M)
11 min **5** min

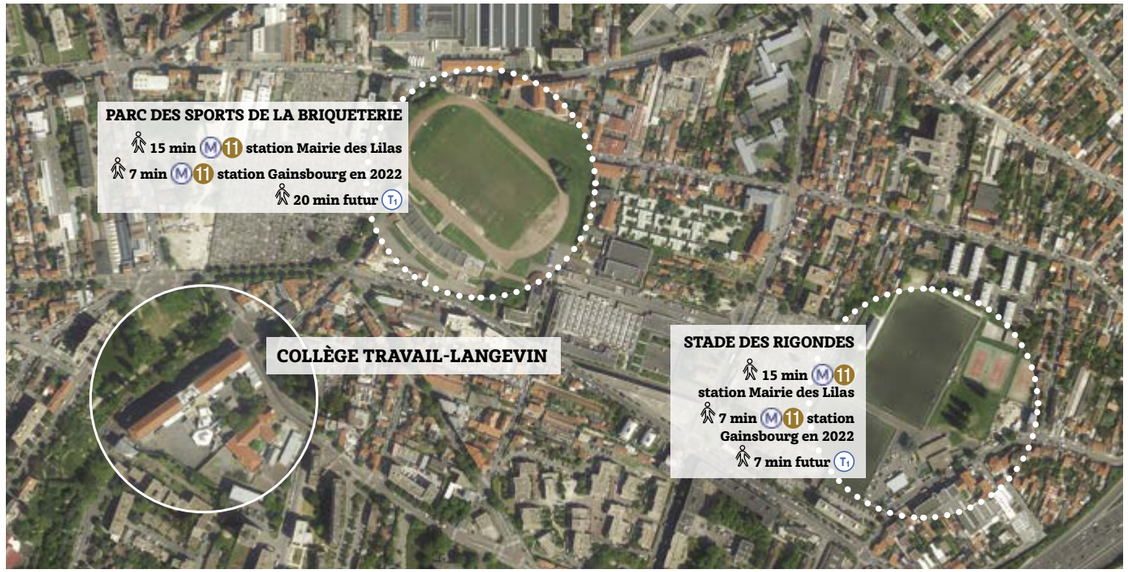

STADE DES RIGONDES

Vers la **mairie** (1,5 KM)
24 min n° 76 et 318 **17** min **9** min

Vers le **gymnase Maurice-Baquet** (750 M)
10 min **4** min

Vers le **gymnase Cifarielo-Fanara** (500 M)
7 min **3** min

Vers la **piscine Les Malassis** (900 M)
12 min **4** min

Vers la **médiathèque** (1,5 KM)
21 min **8** min

Vers le **cinéma Le Cin'Hoche** (1,4 KM)
21 min **8** min

Vers la **théâtre des Malassis** (850 M)
10 min **4** min

(SOURCE : POUR LES DISTANCES GOOGLE MAPS ET POUR LE TEMPS CALCULÉ MAPPY)

Qualité de l'air

(SOURCE AIRPARIF, 29/03/2021)

bonne moyenne dégradée mauvaise
très mauvaise extrêmement mauvaise

Collège Travail-Langevin actuel
100 µg/m³ • **19** µg/m³ • **27** µg/m³ • **20** µg/m³ • **Moyenne**

Principaux contaminants déterminant l'indice de qualité d'air	• Moyenne
Ozone (0_3)	**98** µg/m³
Diozyde d'azote (NO_2)	
- Stades des Rigondes	**20** µg/m³
- Parc des Sports de la Briqueterie	**17** µg/m³
Particules (Ø<10 µm)	
- Stades des Rigondes	**32** µg/m³
- Parc des Sports de la Briqueterie	**31** µg/m³
Particules fines (Ø<2,5 µm)	**20** µg/m³

Avenue Gallieni
96 µg/m³ • **41** µg/m³ • **38** µg/m³ • **22** µg/m³ • **Dégradée**

Couverture A3 La Noue
97 µg/m³ • **42** µg/m³ • **35** µg/m³ • **22** µg/m³ • **Dégradée**

PARC DES SPORTS DE LA BRIQUETERIE		STADE DES RIGONDES
6958 m²	**Emprise**	7500 m² (10000 m² avec le parking)
R+2	**Hauteur du bâtiment (en étages)**	R+2/R+3
1750 m²	**Surface de la cour de récréation**	1784 m²
342 m²	**Surface du préau**	350 m²
1678 m²	**Surface du plateau sportif couvert**	1056 m²
Préservés côté avenue Raspail et rue Jeanne-Hornet (maintien des activités du club sportif)	**Équipements sportifs**	Conservation des deux terrains de football
	Vestiaires et annexes	Restitués à la ville et mutualisés avec le collège pour un classement Fédération française de foot (FFF) de niveau 3
40 places en sous-sol	**Nombre de places de stationnement du parking**	Mutualisation du parking avec le collège 44 places
Relief peu marqué favorable	**Déplacements doux (vélo)**	Réaménagement de la rue des Rigondes avec piste cyclable. Relief peu marqué favorable
Collège orienté sur la rue Sadi-Carnot (éloignement de l'école et du lycée pour éviter les croisements de flux)	**Circulation**	
Sauvegarde du mail planté	**Espaces verts**	

AVERTISSEMENT

- Les éléments de ce comparatif correspondent uniquement à la préprogrammation élaborée par le Département et non à la programmation finale du collège ajustée au site qui sera retenu. Des aménagements sont donc susceptibles d'être introduits.
- De même, les questions environnementales seront approfondies et détaillées par le Département en fonction du site retenu lors de cette même phase de programmation finale.

PARC DES SPORTS DE LA BRIQUETERIE

Où se trouve le terrain ? Quelle est l'histoire du site ? Où le collège sera-t-il implanté ? Comment les élèves pourront-ils s'y rendre ? Quels sont les équipements à proximité ? À quoi ressemblera le collège ? Que deviendra le Parc des sports ?

Les réponses essentielles pour vous aider à faire votre choix et voter en connaissance de cause pour ce site ou pour l'autre.

PARC DES SPORTS DE LA BRIQUETERIE

Où se trouve le terrain ?

Le Parc des sports de la Briqueterie se trouve à 300 mètres à l'Est du collège Travail actuel, dans le quartier du Plateau. Il occupe un terrain de 31 000 m², dont 13 000 d'espaces verts non affectés à la pratique sportive. Situé à la limite de Romainville et des Lilas, il est séparé du cimetière Pasteur par la rue Sadi-Carnot. À cet endroit la qualité de l'air est moyenne, équivalente à celle du collège Travail actuel (relevé Airparif du 29 mars 2021).

Où le collège sera-t-il implanté ?

Plusieurs scenarios ont été étudiés. Le plus favorable (accès, voisinage, périmètre) consisterait à implanter le futur collège à l'emplacement actuel des tribunes et d'y accéder via la rue Sadi-Carnot, en conservant l'orientation du terrain de sport. Il s'agit notamment d'éviter le croisement des flux d'élèves fréquentant les trois établissements du secteur : le groupe scolaire Jean-Jaurès, le lycée Eugène-Hénaff et le nouveau collège. Ce choix permet également de préserver le mail planté. L'emprise sera de 6 958 m².

Comment les élèves pourront-ils s'y rendre ?

Le relief est peu marqué, donc favorable aux déplacements doux. Les collégiens pourront s'y rendre à pied, à vélo, en trottinette… Il ne faudra que 15 minutes à pied pour atteindre la station de métro Mairie des Lilas, et 7 minutes pour la station Serge-Gainsbourg (en service à partir de 2022). Le tramway T1 sera un peu plus loin (20 minutes à pied). Le bus 318, qui dessert le centre-ville, s'arrête rue Sadi-Carnot. Un parking en sous-sol de 40 places (1 125 m²) sera créé sous le bâtiment. Les véhicules y accèderont par l'avenue Raspail. (SOURCE : GOOGLE MAPS ET MAPPY).

Quels sont les équipements à proximité ?

Le gymnase Cifarielo-Fanara se trouve à peine à 150 mètres du futur collège. Pour aller nager, c'est plus loin : 4 minutes de vélo ou 12 minutes de marche pour rejoindre la piscine des Malassis, un peu plus pour se rendre à celle de Romainville. La mairie, la Médiathèque de Bagnolet et le Cin'Hoche se situent dans un périmètre de moins d'1,5 kilomètre, soit environ un quart d'heure à pied et 5 minutes à pédaler. (SOURCE : GOOGLE MAPS ET MAPPY).

À quoi ressemblera le collège ?

Le bâtiment comportera un rez-de-chaussée et deux étages (R+1 et R+2) en attique : ils ne couvriront pas toute la superficie, créant un effet de décrochage qui allègera visuellement la masse du bâtiment, favorisant l'insertion dans le bâti environnant. Les logements de fonction se trouveront au deuxième étage.
Les élèves entreront par la rue Sadi-Carnot. Un accès de service sera créé côté Raspail. L'accès aux équipements sportifs se fera par l'avenue Raspail ou la rue Jeanne-Hornet (sur la droite du stade).

ÉQUIPEMENTS ACTUELS

1 terrain de rugby - **1** piste d'athlétisme
1 salle de lutte - **1** salle de gym
1 salle de musculation
Tribune de **1 500** places
Espaces verts hors pratique sportive **13 129** m²

BESOINS (Étude de faisabilité / ISC- Xavier Lauzeral - 2016)

Terrain bien éclairé de 115 m x 73 m soit **8 395** m²
Piste d'athlétisme de **6** couloirs et **8** couloirs en ligne droite
Salle de gym fitness **450** m²
Salle de musculation **150** m²
Tribune de **500** places
Mur d'escalade de **10** m x **8** voies
Salle de lutte et de combat à côté de la piscine des Malassis

Au rez-de-chaussée, les différents pôles fonctionnels s'organiseront autour d'une cour de récréation de 1 750 m² orientée au sud, bordée par un préau de 342 m² : parvis intérieur, garage à vélos (129 m²), pôle accueil, bureaux de la direction et de la vie scolaire, locaux techniques, espace restauration (réfectoire et office), pôle nature (95 m²).
Les salles de classes occuperont 2 331 m² en tout, répartis sur le premier et le deuxième étage : salles courantes, salles de sciences, technologie ou art, salles de préparation, réserves…
Les espaces sportifs extérieurs se composeront d'un plateau sportif de 1 678 m², d'une salle multisports de 360 m² avec mur d'escalade, d'une piste de courses, d'aires de saut.

Que deviendra le Parc des sports ?

Les équipements (terrain de rugby, piste d'athlétisme, salle de lutte, salle de gym…) seront préservés côtés Raspail et Jeanne-Hornet et les activités du club sportif seront maintenues. Mais le Parc devra être en partie réaménagé : la Ville devra reconstruire un terrain d'honneur, une piste d'athlétisme et des tribunes.
Le projet prévoit la mutualisation (entre les utilisateurs scolaires et ceux de la Ville) de la salle et du terrain multisports, des vestiaires (4 vestiaires élèves, 6 vestiaires ville), de la piste de course et des aires de saut.
D'autres espaces partagés seront ouverts aux associations et aux Bagnoletais, hors temps scolaire : une salle polyvalente (120 m²) qui pourra servir de studio de danse ou de salle de spectacle (théâtre, concert, danse…) et une salle d'exposition (60 m²).

Le terrain de rugby du stade est le lieu traditionnel des Foulées du 8 mai organisées par l'Association sportive et gymnique de Bagnolet (ASGB).

UN PEU D'HISTOIRE

Pourquoi ce nom ? Là, pas de mystère : il fait référence aux fabriques de brique de Bagnolet qui, à la fin du dix-neuvième siècle, alimentaient tout l'est et le nord parisiens. L'activité a succédé à celle des plâtrières, en exploitant les couches d'argile interstitielles laissées apparentes par l'extraction du gypse. Elle s'est maintenue jusqu'aux années 1950 : pas étonnant que la brique apparaisse comme le matériau le plus récurrent du patrimoine industriel bagnoletais !
Conçu par la municipalité au milieu des années 1950, le projet de Parc des sports de la Briqueterie était ambitieux : terrain de foot, piste d'athlétisme, gymnase, bassins de natation… Le projet avait été confié à l'architecte Serge Lana, très actif dans la banlieue parisienne de tradition ouvrière : il contribua notamment aux Mercuriales ou dessina… l'échangeur de la Porte de Bagnolet. Mais les aides financières de l'État ayant tardé à arriver, la construction dut être repoussée et les ambitions revues à la baisse. Le jour de l'inauguration, en décembre 1970, un match de football opposa l'équipe de l'Association sportive et gymnique de Bagnolet (ASGB) aux joueurs de Dniepropetrovsk (ex-ville d'URSS située dans l'actuelle Ukraine). Il se solda par une victoire écrasante des Soviétiques, 10 à 3.

Visite d'une délégation africaine en 1990.

L'ensemble des parents élus du collège Travail, des écoles Verne, Wallon, Cotton, Pêche-d'or, ainsi que la coordination de plusieurs parents élus des établissements Politzer, Hénaff, Joliot-Curie et Jaurès soutenant le projet à la Briqueterie.

Stéphanie Lepage et Sandrine Placier, mamans d'élèves au collège Travail et parents délégués.

Quel serait le meilleur emplacement pour le collège Travail ?

Nous n'avions pas d'idée préconçue, nous ne sommes pas focalisés sur des arguments politiques. Nous sommes allés visiter chacun des deux sites, avec les professeurs d'EPS du collège Travail, et nous avons observé l'environnement. Nous souhaitons avant tout, en tant que délégués de parents, soutenir l'équipe pédagogique du collège. Selon nous, le projet de la Briqueterie favorise leur bien-être et celui des enfants.

Quels sont les avantages de la Briqueterie ?

L'accès au site de la Briqueterie, rue Sadi-Carnot, face au cimetière, est calme et sécurisé, grâce à une chaussée et des trottoirs larges. Cette rue est bien moins fréquentée que la rue des Rigondes, étroite et embouteillée dès le matin, notamment par les camions de la vitrerie, qui provoque par ailleurs énormément de bruit. Le site la Briqueterie est plus central, se situant à moins de 15 minutes à pied pour tous les élèves qui dépendent du secteur scolaire du collège Travail, contrairement aux Rigondes, plus excentré. Les temps de trajet à pied pour les infrastructures culturelles et sportives de la ville (piscine, médiathèque, cinémas…), sont également inférieurs à ceux des Rigondes, soit de 5 à 10 minutes de moins. La Briqueterie est éloignée de l'autoroute A3 d'environ 800 mètres, contre 200 m pour les Rigondes. Il est préférable, pour la qualité de l'air, de s'éloigner des grands axes routiers, même si les gens estiment que tout Bagnolet est pollué. La localisation de la Briqueterie, loin des collèges des communes limitrophes (Montreuil, Romainville), éviterait d'éventuelles tensions inter-collèges selon les acteurs de la Vie scolaire.

Y a-t-il des arguments contre ?

Les opposants mettent en avant les « îlots de fraîcheur » à conserver à la Briqueterie, mais le collège sera construit sur des espaces déjà bétonnés. La destruction de la tribune de 1 500 places destinée aux feux d'artifices, remplacée par une nouvelle tribune de 500 places. Cependant, l'enveloppe du Conseil départemental permettra de rénover toutes les infrastructures sportives de la Briqueterie (piste d'athlétisme, salle de gym, stade de rugby, etc.). Et nous sommes aussi mobilisés pour la réhabilitation des deux terrains de foot des Rigondes.

Tharni, Youssef, Léa, Chloé, Amel et Chloé comptent parmi les élèves de 6e et 5e engagés au sein du Conseil de la vie collégienne qui ont élaboré cette contribution.

Au sein du Conseil de la vie collégienne (CVC), nous avons discuté de l'emplacement de notre futur collège. Nous avons recherché les avantages et les inconvénients de chaque site, pour échanger et réfléchir.

Ce qui nous préoccupe le plus c'est l'emplacement et les temps de trajet. Si le collège est construit aux Rigondes, ce sera avantageux pour les élèves du quartier mais pas pour les autres. Par contre, si le collège est construit à la Briqueterie, il sera plus proche de tous les élèves, nous dit Tahrni, élève de 6e et membre du CVC. Mais on sait, aussi, que le collège ferait plaisir aux habitants.es des Rigondes. Donc, le choix n'est pas facile. Youssef, élève de 5e, membre du CVC depuis deux ans, pense que la Briqueterie, c'est plus stratégique pour les commerces et ça fera plus de clients pour eux car les élèves aiment bien acheter des petits trucs, après les cours. Si le collège est construit aux Rigondes, dit Mathieu, scolarisé en 3e, les footballeurs.es ne pourront peut-être pas s'entraîner comme avant et auront l'impression d'être au collège tout le temps. Et au collège, les footballeurs.es du club Atletico sont nombreux.ses. En plus, s'il y a une nouvelle piste d'athlétisme aux Rigondes, il y aura encore plus de sportifs.ves, de clubs, et cela risque d'être compliqué. Lucie, élève de 4e et membre du CVC, aime bien la Briqueterie, aussi, parce qu'il y a pleins de sports différents au même endroit. Et puis, on sait que ce n'est pas génial de rapprocher des collèges de villes différentes. Donc, si on nous met à côté de l'autoroute, aux Rigondes, on sera proche de Montreuil et Romainville. Et ça peut faire des problèmes. Quand on a demandé aux élèves ce qui allait leur manquer du collège Travail d'aujourd'hui, Lucie a répondu qu'elle était attachée à ce vieux bâtiment historique de 90 ans même s'il est en mauvais état et qu'il faut construire une nouvelle école. Youssef, lui aussi, est attaché à notre vieux collège mais il est content si le collège est reconstruit tout près à la Briqueterie, ça ne changera pas de beaucoup l'emplacement actuel. Ce collège aurait dû être reconstruit, depuis longtemps, et on n'en profitera pas, c'est très décevant mais, en tout cas, nous sommes très contents.es pour les prochains.es élèves…

Des habitants et des familles apportent leur soutien aux parents délégués de l'école élémentaire Jaurès et des parents d'élèves du collège Travail.

Linda Zoglie, maman d'un élève de CP, élue au collectif des parents délégués de l'école élémentaire Jean-Jaurès, habitante des Rigondes depuis douze ans.

Quel serait le meilleur emplacement pour le collège Travail ?

L'implantation du collège aux Rigondes serait l'occasion de transformer les terrains synthétiques de foot, cancérigènes, en terrains naturels, et de réhabiliter l'ensemble du quartier, qui se dégrade. On pourrait mettre en place des activités culturelles, manuelles, écologiques, notamment pour les jeunes. Et si certains sont réticents, et je le respecte, à laisser leur enfant aller jusqu'en périphérie, à proximité de Romainville et Montreuil, j'y vois l'occasion de mettre en place des mesures éducatives pour l'épanouissement des jeunes.

Quels sont les avantages des Rigondes ?

Il s'agit d'un bel espace qui peut être utilisé pour développer des relations de proximité avec les jeunes des communes limitrophes et peut-être, en partageant des activités enrichissantes, cesser de penser que ces jeunes des autres villes sont des rivaux. Les tensions éventuelles inter-collèges, que certains craignent, il faut les gérer en amont. Cela doit passer par un travail de l'équipe éducative, que nous devons soutenir en tant que parents, plutôt que de répondre à cette problématique en évitant de construire le collège aux Rigondes. Si je prends l'exemple de la lutte, que pratique mon fils, les compétitions inter-villes sont l'occasion de créer un climat apaisant, de coopération, grâce aux règles du sport. Mes voisins et moi avons noté aussi que sur ce site, la piscine de Romainville serait beaucoup plus proche du collège que la piscine de Bagnolet. Idem pour le cinéma Le Trianon, place Carnot. Ce qui limiterait les temps de trajet des collégiens. Par ailleurs, je crains que le projet de la Briqueterie n'entraîne la suppression des activités sportives du 8 mai, de Bajo Plage ou des feux d'artifice du 14 juillet. Et qu'un terrain synthétique ne soit mis à la place du terrain de rugby naturel. Je suis soucieuse de la sauvegarde des espaces verts.

Y a-t-il des arguments contre ?

Le problème, c'est la circulation rue des Rigondes, une rue étroite que le projet permettrait de sécuriser, jusqu'à l'autoroute, où l'on devrait mettre des garde-fous solides pour protéger les jeunes. Cette autoroute, on ne l'entend pas depuis le stade et elle n'est pas plus polluante que l'échangeur porte de Bagnolet à proximité du collège Politzer.

Expression des groupes politiques du Conseil municipal

Les propos tenus dans les tribunes n'engagent que leurs autrices ou auteurs.

Socialistes, Société Civile et Républicains

Le samedi 3 juillet prochain, les Bagnoletaises et les Bagnoletais seront appelés à se prononcer, dans le cadre d'une votation citoyenne, sur l'emplacement du futur collège Travail-Langevin.

Cette consultation était un engagement fort du Maire, pris à l'issue des réunions de concertation organisées début 2020. Elle vise à dépasser la situation de blocage qui existe dans ce dossier malgré près de six années de concertation.

Deux sites ont émergé des séquences de concertation précédentes, les deux seuls susceptibles de permettre la réalisation d'un projet de qualité, répondant au cahier des charges du Département et de la communauté éducative et offrant des équipements sportifs adaptés aux besoins des élèves : le Stade des Rigondes et le Parc des Sports de la Briqueterie.

Chaque site emporte des contraintes et des avantages sur lesquels nous laisserons les Bagnoletaises et les Bagnoletais se prononcer ; comme le Maire s'y était engagé, la municipalité ne défendra pas un projet préférentiel.

Ce numéro spécial du magazine municipal vise à présenter de manière loyale et transparente, les forces et faiblesses de chaque projet afin que chacun puisse faire un choix éclairé.

Les garanties de loyauté de cette consultation ont été apportées par la composition de son comité de pilotage, associant élus municipaux, enseignants du collège, parents d'élèves et associations utilisant les équipements sportifs.

Ce comité a également permis d'arrêter un corps électoral assurant l'expression du plus grand nombre : l'ensemble des habitants de notre ville âgés de 16 ans et plus, sans condition de nationalité ou d'inscription sur les listes électorales. Les agents et enseignants du collège pourront également voter, sans condition de résidence.

Quel que soit le site retenu, il s'agira d'une première étape avant de dessiner ensemble et avec le Département, dans les prochains mois, le futur collège lui-même et un projet pédagogique à la hauteur de nos ambitions partagées.

olivier.taravella@ville-bagnolet.fr

Écolos Solidaires

Le bon choix pour nos enfants

La Briqueterie est aujourd'hui un bel espace vert. Aussi on peut rêver d'y reconstruire le collège Travail. Mais cela détruira le 2e grand espace vert de Bagnolet : des 21 500 m² d'espaces verts, il ne restera plus que 2 500 m². Presque deux hectares (19 0000 m²) seront partis en fumée ! Cela aura des conséquences pour les enfants (et les parents) : hausse des températures dans tout le quartier, mais aussi davantage de pollution de l'air, on va étouffer ! Ce n'est pas une solution responsable pour l'avenir de nos enfants.

Les Rigondes, c'est tout le contraire. Ce stade est aujourd'hui délabré et ne donne pas envie d'y aller. La reconstruction du collège va tout changer. La voirie sera refaite pour permettre une circulation sans danger des piétons et des vélos. Des arrêts de bus seront installés avenue Raspail à proximité de l'entrée du collège. Les deux terrains de foot en synthétiques seront refaits dans un souci de santé car ils se défont et libèrent des particules cancérigènes. Les peupliers seront préservés et d'autres arbres seront plantés.

La réussite scolaire de tous les enfants relève des compétences de l'équipe enseignante et de la qualité du projet pédagogique. La proximité joue cependant un rôle important pour les familles populaires. Ainsi, le conservatoire de musique de Bagnolet est un de ceux qui accueille le plus d'enfants de milieux populaires car il se situe aux Malassis. Le collège aux Rigondes sera plus accessible aux enfants des Malassis, du Plateau et de La Noue, ce n'est que justice (sociale) !

Construire le collège à la Briqueterie nécessite des travaux importants ; le terrain de rugby sera hors service pendant au moins deux ans. Cela coûtera cher à la ville (entre 3 et 6 millions d'euros) ; elle ne pourra pas refaire les terrains de foot des Rigondes, ni créer de nouveaux espaces verts. Si on joue le sport contre l'écologie, c'est les deux qui seront perdants.

jean-claude.oliva@ville-bagnolet.fr

Bagnolet en Commun

Un collège d'avenir pour Bagnolet !

Chaque élève a droit à un apprentissage de qualité. Chaque enseignant et personnel scolaire a droit à de bonnes conditions de travail. L'école publique se doit d'offrir les meilleures conditions d'accueil et d'apprentissage pour favoriser la réussite et l'épanouissement de tou-te-s.

L'actuel bâtiment du collège Travail-Langevin est historique, mais malheureusement délabré et vétuste. Malgré les travaux engagés par le Département, les conditions d'apprentissage y sont mauvaises. La Municipalité a fait de l'éducation une priorité. Sa responsabilité est de définir le lieu de la reconstruction du futur collège au plus vite, afin que le Département puisse engager celle-ci sans délais.

Nous sommes nombreux/ses à être attaché-e-s au bâtiment et à l'emplacement actuel du collège. Une rénovation/reconstruction sur place a été envisagée. Malheureusement, reconstruit sur place, le collège ne pourrait accueillir, et pour un coût identique, que 500 élèves. Cela conduirait, comme en 2021, à sectoriser certains de nos élèves dans un collège de Montreuil. De plus, il ne pourrait pas être accessible aux personnes à mobilité réduite. Enfin, il n'offrirait pas d'équipements sportifs et culturels mutualisés et ne permettrait pas la rénovation d'équipements sportifs qui en ont bien besoin.

Les études et la concertation de ces dernières années ont permis d'identifier deux emplacements : le Parc des sports de la Briqueterie et le Stade des Rigondes. Ces deux lieux, qui ont leurs avantages et inconvénients respectifs, satisfont au cahier des charges et permettront la construction d'un bâtiment écologique au cœur d'un espace naturel et sportif. Les conditions d'apprentissage et d'enseignement y seront optimales.

Lors des élections nous avons pris l'engagement de soumettre les grandes décisions municipales à consultation. Nous tenons parole et faisons confiance à la démocratie.

Le samedi 3 juillet 2021 votons pour le choix de l'emplacement du futur collège, pour l'avenir des enfants de Bagnolet !

edouard.denouel@ville-bagnolet.fr

Ensemble pour Bagnolet (PCF - LFI - G.S - BIC)

En Janvier 2021 les habitants des immeubles OPH de la rue Pierre-et-Marie-Curie apprenaient brutalement la volonté de destruction de leurs logements portée par l'ANRU et la Ville de Bagnolet. Cette décision n'a fait l'objet d'aucune concertation. Au contraire même, elle va à l'encontre des projets validés par les habitants en 2019. Nous sommes stupéfaits par ce long silence en particulier en pleine période électorale.

Pour l'heure, la municipalité exclut la prise en compte des habitants dont l'immense majorité refuse la démolition. Ils dénoncent un coup de force et veulent conserver leur appartement de bonne qualité et en très bon état.

Leur destruction est contestable à deux titres. D'une part, beaucoup d'habitants se sentent liés à l'identité de leur quartier et préfèrent les changements progressifs et les solutions de réhabilitation à la radicalité d'une démolition. D'autre part, la démolition est un contresens écologique quand on sait qu'elle entraîne la disparition d'un capital d'« énergie grise » quasiment comparable au stock de CO_2 perdu lors de l'incendie d'une forêt. Encore une fois, comment la majorité municipale peut-elle prétendre défendre une vision de l'écologie populaire sans prendre en compte la volonté des habitants ?

Au dernier conseil municipal, notre groupe a évoqué, pour la seconde fois, cette démolition arbitraire qui suscite l'inquiétude et la colère des Bagnoletais. Nous avons proposé de parler d'une seule voix auprès de l'ANRU et de constituer une délégation unitaire – opposition, majorité, locataires – afin de défendre un projet plus humain et plus écologique.

Retrouvez-nous : https://ensemblepourbagnolet.fr

[Nous tenons à informer les Bagnoletais du délibéré de la Cour d'Appel de Paris quant à la plainte en diffamation déposée par le Maire à l'encontre de Claire Laurence, co-présidente du groupe d'opposition : comme en première instance, l'appel a été rejeté].

Angéline Desbordes-Silly, Mohamed Djennane, Raquel Garrido, Laurent Jamet, Claire Laurence, Solenne Le Bourhis, Sébastien Staelens, Pierre Vionnet

raquel.garrido@ville-bagnolet.fr
claire.laurence@ville-bagnolet.fr

Les rendez-vous et événements mentionnés ci-dessous sont programmés sous réserve de l'évolution du contexte sanitaire et des mesures mises en place. Par ailleurs, cette programmation n'est pas exhaustive.

AU CINÉMA

Le Cin'Hoche

Prochains événements

Mercredi 16 juin à 16h15

©DR

DEMON SLAYER, LE TRAIN DE L'INFINI

L'adaptation du célèbre manga débarque au Cin'Hoche!
Avant le film, participe à notre battle-quizz: trois équipes s'affrontent «Konoah-Naruto»; «Grand Line-One piece»; «Île paradis-Attaque des titans». Viens tester tes connaissances sur l'univers de tes animés (bien laisser écrit ainsi!) préférés et affronte les autres équipes. À ton avis qui remportera la bataille? ***À partir de 12 ans.***

Mercredi 23 juin à 20h

©DR

INDES GALANTES

Philippe Béziat sera présent pour nous parler de son film, une plongée documentaire dans l'aventure des Indes galantes, mises en scène par Clément Cogitore et chorégraphiées par Bintou Dembélé à l'Opéra Bastille.

Dimanche 4 juillet à 14h

©DR

FAIS TA VALISE!

La Cie Obrigado viendra jouer son ciné-spectacle avant la projection des *Ours gloutons.* Dans le cadre du Hors les murs du Festival *Les enfants font leur cinéma.*
Tarif unique: 3,50 €. À partir de 3 ans.

>> Le programme complet des séances sur: cinhoche.fr

Au grand air

Mercredi 30 juin à 22h30

CINÉ PLEIN-AIR «L'ÉCRAN NOMADE»

Place Nelson-Mandela. Projection du film *Hors normes* d'Olivier Nakache et Éric Toledano.

Du 30 juin au 4 juillet

C'est la Fête du Cinéma.
Pendant 5 jours, toutes les places sont au tarif unique de 4€ pour tous, pour tous les films dans toutes les salles participant à l'opération.

La Médiathèque

Du 16 juin au 4 juillet

EXPOSITION ISAO MOUTTE

Cela fait un an que cet auteur de bande dessinée franco-japonais est en résidence dans le cadre du programme Écrivains en Seine-Saint-Denis, initié par le Département. Venez découvrir à la fois les planches originales de ses BD et les dessins réalisés lors des ateliers avec les jeunes bagnoletais.

EXPOSITION VOYAGE EN TOBOGGAN

Quel métier souhaitez-vous faire plus tard? C'est la question que le dessinateur Victor Hussenot auteur de *La Joie de Lire* en résidence au Samovar nous pose via son personnage qui dévale toboggans et futurs imaginaires... Venez découvrir les dessins originaux de l'album exposés pour la première fois!

Samedi 19 juin à 17h

IMPROVISATION DESSINÉE

Tout public – Réservation obligatoire.
Isao Moutte et Victor Hussenot ont été invités à dessiner en direct une fresque. Il va falloir improviser avec quatre mains et surtout quatre cerveaux, puisqu'ils seront accompagnés de deux clowns chargés de les aiguiller.

Samedis 19 et 26 juin à 15h

PORTRAIT-MATON

Tout public – Inscription sur place.
Avez-vous déjà imaginé un photomaton, mais avec un dessinateur au lieu d'un appareil photo? C'est l'expérience à laquelle vous invitent le lycée Hénaff qui a conçu, fabriqué et décoré cet objet insolite. Les étudiants de l'École Supérieure des Arts Graphiques et Narratifs seront présents pour vous tirer le portrait: installez-vous, posez et découvrez le résultat!
>> Plus d'infos sur: mediatheque-ville-bagnolet.c3rs.org

AU THÉÂTRE

Théâtre L'Échangeur

Samedi 12 juin à 17h

Rencontre avec Barbara Glowczewski, anthropologue, dans le cadre d'un cycle de présentation de recherches initié par Les Communaux et à l'occasion de la sortie de son dernier livre *Réveiller les esprits de la terre* (éditions Dehors).

Mardi 22 juin à 19h

Débat-rencontre «Mère(s) sujet politique» avec Fatima Ouassak, cofondatrice du collectif Front de mères et autrice de la Puissance des Mères et Édouard Louis, auteur de *Combats et Métamorphoses d'une femme.*
>> Plus d'infos sur: lechangeur.org

ÉVÉNEMENTS

Samedi 19 juin

Festival Regard Neuf 3 à La Capsulerie

Animations sportives, culturelles et ludiques avec la participation exceptionnelle de Nathan Paulin, slackliner de l'extrême, de 14h à 19h et concert de Surnatural Orchestra à 20h.

>> Plus d'infos sur : regardneuf3.fr/programmation/programme-de-haut-vol-a-bagnolet/

Jusqu'au 20 juin

Rencontres chorégraphiques de Seine-Saint-Denis

De nombreux spectacles à découvrir à Bagnolet, Montreuil, Romainville et Les Lilas.

>> Plus d'infos : rencontreschoregraphiques.com

Mercredi 30 juin

Les premières rencontres de l'École inclusive à l'école élémentaire Eugénie-Cotton de 13h30 à 17h.

Du 2 juillet au 1er août

Dans le cadre de L'été au Parc Quatre apéros concerts

Parc Josette-et-Maurice-Audin, sur le terrain de pétanque, à 19h. Le parc sera à cette occasion ouvert jusqu'à 21h. Venez pique-niquer ou visiter les expositions en cours.

- **Vendredi 2 juillet :** avec Olivier Eyt en trio (chanson française).
- **Vendredi 9 juillet :** avec le groupe Tarsius (chanson française).

>> Renseignement : culture@ville-bagnolet.fr 01 49 93 60 81.

Mardi 13 juillet

Feu d'artifice au Parc des sports de la Briqueterie à 22h45.

EXPOSITIONS

Jusqu'au 25 juin

Exposition « Lumières saisonnières »

Par Anne Bruel.

Château de l'Étang de 10h à 18h.

À partir du jeudi 1er juillet

Exposition « Au seuil d'un printemps »

De Louise Depaume et Jérémie Jung

Château de l'Étang de 10h à 18h.

SORTIES SENIORS

Le centre Paul-Coudert organise de nombreuses activités pour les seniors. Les prochaines sorties à ne pas manquer.

Jeudi 10 juin

Visite de la ferme pédagogique La Doudou

Au programme : visite de la ferme en plein nature et de ses animaux, mais aussi du musée agricole de Bois Blanc. Un voyage dans le passé sur la vie à la campagne. Une dégustation de délicieux produits fermiers comme du fromage de chèvre vous sera proposée dans l'après-midi. 30 personnes.

>> Rendez-vous à 12h45 devant l'ancien restaurant Le Village. Départ à 13h. 8 €. 25 places.

Vendredi 18 juin

Le luxe, exposition aux Arts décoratifs

La suite de *Dix mille ans de luxe,* conçue en partenariat avec le Louvre Abu Dhabi en 2019, le musée des Arts décoratifs présente *Luxes,* un voyage à travers le temps et la géographie, alliant des moments de contemplation et des scansions plus monumentales.

>> Rendez-vous à 13h au métro Gallieni, devant le guichet. Départ à 13h15. 5 €. 15 places.

Jeudi 24 juin

Journée à Chartres (Eure-et-Loir)

Le matin, visite de la Cathédrale, un monument classé au patrimoine mondial de l'Unesco. Déjeuner libre au centre-ville, puis l'après-midi, visite d'un atelier de fabrication de vitrail.

>> Rendez-vous à 7h45 devant l'ancien restaurant Le Village. Départ à 8h. 10€. 30 places.

Infos

Hôtel de Ville Place Salvador-Allende
93170 Bagnolet - 01 49 93 60 00
Lundi au jeudi : 9h-12h30 et 13h30-17h
Vendredi : 13h30-17h
Samedi : 9h-12h30

Numéros utiles

Centre municipal de santé Elsa-Rustin
13, rue Sadi-Carnot, 01 56 63 91 00
→ **Centre municipal dentaire**
1, rue Adélaïde-Lahaye, 01 56 63 91 05
lun/mar/mer/ven : 9h-13h et 14h-19h
jeu : 9h-13h30 et 14h-19h
sam : 9h-14h
→ **Centre de planification et d'éducation familiale** 01 49 93 61 97
→ **Consultations en psycho-traumatologie**
un jeudi sur deux de 9h30 à 14h
vendredi de 9h30 à 16h45
Rendez-vous au 01 56 63 91 01

Centres protection maternelle infantile
3, rue Adélaïde-Lahaye, 01 56 63 91 12
70, rue Pierre-et-Marie-Curie,
01 49 93 66 08

Centre de PMI Croix-Rouge
4, rue du Lieutenant-Thomas, 01 43 60 33 21

Séances publiques de vaccinations
Lundi et jeudi de 17h à 18h30
Rendez-vous au SCHS au 01 49 93 60 47

Rendez-vous pour se pacser en mairie : 01 49 93 60 00

MIEJ (Mission intercommunale pour l'emploi des jeunes) : 94, rue Lénine
01 43 60 13 80

Médiathèque : 1, rue Marceau,
01 49 93 60 90

Clinique Floréal
40, rue Floréal, 01 48 97 72 00 (24h/24)

Commissariat Les Lilas (7j/7 et 24h/24)
55/57, bd Eugène-Decros, 93260 Les Lilas
01 41 83 67 00

Commissariat Bagnolet
4-20, rue Malmaison, 01 53 73 63 10

Police secours 17 - **Samu** 15
Pompiers 18 ou 112 (portable)
Sida-info-service 0 800 840 800
Allô drogue 0 800 23 13 13
Croix-Rouge Bagnolet 01 43 62 53 28
Allô enfance maltraitée 24h/24 119
Jeunes, violences, écoute 0 808 807 700
N° d'aide aux victimes 08 842 846 37
SOS Victimes 01 41 60 19 60
Tous les mercredis de 14h à 17h en mairie

Pharmacie de garde

Pharmacie la Poste 26, rue de Paris
93100 Montreuil - 01 42 87 77 37

MENU DE JUIN *En gras vert, les plats qui différent du menu classique.*

***Ce menu concerne uniquement les groupes scolaires Paul-Langevin et Joliot-Curie et la maternelle Fromond qui expérimentent, depuis le 3 mai 2021, un menu quotidien végétarien.**

	MARDI 1er	MERCREDI 2	JEUDI 3	VENDREDI 4
	MENU VÉGÉTARIEN Carottes râpées bio vinaigrette gingembre et miel Lasagne de légumes Yaourt végétal soja noix de coco Fruit	Salade verte Hachis parmentier **Omelette et purée d'haricots verts** Fromage Compote allégée en sucre **GOÛTER** Crêpe choco Jus multifruits	Salade betteraves/maïs Filet de poisson à la bordelaise Gratin dauphinois **Tarte au fromage et salade verte** Petit-suisse au chocolat Liégeois de fruits	BIO Œuf dur mayonnaise Poulet Brocolis béchamel **Riz aux lentilles** Flan vanille caramel Banane
LUNDI 7	**MARDI 8**	**MERCREDI 9**	**JEUDI 10**	**VENDREDI 11**
Salade de concombre Filet de poisson sauce dieppoise Riz pilaf **Gratin de pâtes aux légumes** Crème caramel Mosaïque de fruits	**MENU VÉGÉTARIEN** Pizza bio 4 légumes Steak végétal Haricots beurre à la provençale Fromage Fruit	Melon Sauté de bœuf Carottes vichy **Chili sin carne et riz** Fromage Fruit **GOÛTER** Pain au chocolat Lait vanille	Radis beurre 1/2 sel Saucisse de volaille Lentilles au jus **Gratin de coquilles** Fromage frais Compote fraîche	BIO Carottes râpées Estouffade de bœuf Petits pois **Parmentier végétarien** Fromage Fruit
LUNDI 14	**MARDI 15**	**MERCREDI 16**	**JEUDI 17**	**VENDREDI 18**
Taboulé mexicain Émincé de poulet mariné aux épices Ratatouille **Ravioli aux légumes** Fromage blanc Fruit	**MENU VÉGÉTARIEN** Salade de tomates Nuggets au fromage Tagliatelle Yaourt brassé nature Ananas au sirop	Tarte au saumon et épinards Nuggets de poulet Poêlée sauce au beurre **Tortilla et lentilles** Fromage blanc vanille Fruit **GOÛTER** Pain au lain Yaourt	Chou rouge aux pommes Paupiette de pêcheur sauce champignons Brocolis **Omelette et carottes Vichy** Mini fromage Liégeois mangue	BIO Betteraves cubes Boulettes de bœuf au coulis de tomate Pâtes **Tarte pépites du jardin et salade verte** Yaourt nature sucré Fruit
LUNDI 21	**MARDI 22**	**MERCREDI 23**	**JEUDI 24**	**VENDREDI 25**
Salade mêlée Couscous poulet et merguez Semoule au beurre **Lasagnes végétariennes** Fromage frais Compote	**MENU VÉGÉTARIEN** Crêpe au fromage Omelette Épinards au gratin Yaourt végétal mangue Fruit	Mousse de canard Fish and chips Courgettes à la niçoise **Pâtes aux fèves sauce tomate** Recette crémeuse Fruit **GOÛTER** Gâteau moelleux choco/coco et crème anglaise	Salade maraîchère (CONCOMBRE, RADIS, MÂCHE) Boulettes d'agneau sauce curry Flageolets **Steak de soja et rosti** Fromage Poire sauce chocolat	BIO Pommes de terre/maïs Nuggets de poulet Haricots verts **Nuggets de blé et brocolis au jus** Compote Cookies
LUNDI 28	**MARDI 29**	**MERCREDI 30**	**JEUDI 1er juillet**	**VENDREDI 2**
Salade coleslaw Filet de poisson meunière Petits pois à la française **Pizza mozzarella et salade verte** Yaourt bio Pâtisserie	**MENU VÉGÉTARIEN** Salade mosaïque Lasagnes de légumes Yaourt à boire Fruit	**MENU VÉGÉTARIEN** Carottes râpées bio au guacamole Pizza bio 4 légumes Karakid Semoule au lait **GOÛTER** Gaufre chantilly Jus d'orange	Salade verte aux pommes **Salade de pois chiche et crudité** Rôti de bœuf et poêlée gratinée de légumes racines **Poêlée gratinée de légumes racines** Fromage Sucette à glacer	BIO Tomates vinaigrette Quenelle de saumon sauce américaine Riz **Salade de lentilles et mimolette** Yaourt chocolat Cake

BAJOlib' service de véhicules à disposition des personnes à mobilité réduite.
Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (sauf jours fériés). **Réservation : 01 49 93 60 36**

ville-bagnolet.fr **facebook.com/VilledeBagnolet** **@BagnoletFR**

Est Ensemble | Infos déchets N° Vert 0 805 055 055

UN TAG SUR VOTRE FAÇADE ? COMPOSEZ LE
N° Vert 0800 093 013

Magazine municipal de la ville de Bagnolet - n°61 - juin 2021
Édité par la Mairie de Bagnolet
BP 35 – 93171 Bagnolet Cedex
Directeur de la publication : Tony Di Martino
Directrice de la rédaction : Hélène Foucteau
Rédaction : Steeve Fauviau, Caroline Gourdin, Clémence Guinchard, Kévin Halim et Hélène Houel

Conception graphique : Adrien Midzic
Illustration : Lily
Maquette : Vanessa Panconi
Photographie : Guillaume Ison (sauf mention)
Typographie : Achille FY co-créée par Gregori Vincens, Gia Tran, Alisa Nowak, Bertrand Reguron et Valentine Proust chez Fontyou en 2014

***BAJOmag'* est distribué gratuitement en début de mois dans toutes les boîtes aux lettres de la ville. Si vous ne le recevez pas, signalez-le en envoyant un email à redaction@ville-bagnolet.fr**

ISSN en cours
Dépôt légal : juin 2021
Imprimé par Groupe Morault :
2, avenue Berthelot - Zac de Mercières
BP 60254 - 60205 Compiègne
Tiré à 18000 exemplaires
Ne pas jeter sur la voie publique
Document non contractuel

Imprim'Vert
Papier issu de forêts gérées durablement

RECONSTRUCTION DU NOUVEAU COLLÈGE TRAVAIL-LANGEVIN

VOTATION CITOYENNE

SAMEDI 3 JUILLET 2021

Bureaux de vote ouverts de 9h à 18h

Dès 16 ans. Inscrits ou non sur les listes électorales

Votez pour le site de votre choix !

© Direction de la Communication - 06/2021

VILLE-BAGNOLET.FR

MAIRIE DE BAGNOLET